



41, Z.A LES TERRES DE VILLENEUVE - F.43330 SAINT-FERRÉOL D'AUROURE
☎ +33 (0) 477 590 771 | ✉ npk@npk-distribution.com | 🌐 www.npk-distribution.com

Tarifs [Fraisier (racine nue)] 2027

Référence	Nom latin	Article (désignation)	Unité	nombre de racine			
				-1.000	-2.500	- 5.000	5.000 10.000
T06302B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce ASIA	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06303B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce CANDISS	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06319B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce CHLOÉ	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06304B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce CIFLORETTE	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06703B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce FLAIR	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06702B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce GARIGUETTE	x.100	27,42 €	22,77 €	20,99 €	19,47 €
T06704B	Fragaria ananassa	Fraisier précoce MANON DES FRAISES	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06501	Fragaria ananassa	Fraisier de saison MAGNUM	x.100	35,16 €	29,20 €	26,92 €	24,97 €
T06503	Fragaria ananassa	Fraisier de saison RUBIS DES JARDINS	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06502	Fragaria ananassa	Fraisier de saison SONSACTION	x.100	30,77 €	25,55 €	23,56 €	21,85 €
T06401	Fragaria ananassa	Fraisier remontant ANABELLE	x.100	33,49 €	27,81 €	25,64 €	23,78 €
T06402	Fragaria ananassa	Fraisier remontant ANAÏS	x.100	33,49 €	27,81 €	25,64 €	23,78 €
T06411	Fragaria ananassa	Fraisier remontant BRAVURA	x.100	39,35 €	32,68 €	30,13 €	27,95 €
T06403	Fragaria ananassa	Fraisier remontant CHARLOTTE	x.100	34,75 €	28,86 €	26,60 €	24,67 €
T06404	Fragaria ananassa	Fraisier remontant CIJOSÉE	x.100	33,49 €	27,81 €	25,64 €	23,78 €
T06405	Fragaria ananassa	Fraisier remontant CIRAFINE	x.100	33,49 €	27,81 €	25,64 €	23,78 €
T06410	Fragaria ananassa	Fraisier remontant CIRANO	x.100	33,49 €	27,81 €	25,64 €	23,78 €
T06412	Fragaria ananassa	Fraisier remontant FAVORI	x.100	39,35 €	32,68 €	30,13 €	27,95 €
T06406	Fragaria ananassa	Fraisier remontant GENTO	x.100	30,98 €	25,73 €	23,72 €	22,00 €
T06499	Fragaria ananassa	Fraisier remontant MARA DES BOIS	x.100	34,75 €	28,86 €	26,60 €	24,67 €
T06417	Fragaria ananassa	Fraisier remontant MARIGUETTE	x.100	39,35 €	32,68 €	30,13 €	27,95 €
T06407	Fragaria ananassa	Fraisier remontant OSTARA	x.100	30,98 €	25,73 €	23,72 €	22,00 €
T06408	Fragaria ananassa	Fraisier remontant RABUNA	x.100	30,98 €	25,73 €	23,72 €	22,00 €
T06409	Fragaria ananassa	Fraisier remontant REINE DES VALLÉES	x.100	30,98 €	25,73 €	23,72 €	22,00 €
T06101	Fragaria ananassa	Fraisier à fruit blanc ANABLANCA	x.100	44,79 €	37,20 €	34,29 €	31,81 €
T06201	Fragaria ananassa	Fraisier à fruit blanc MOUNT EVEREST	x.100	44,79 €	37,20 €	34,29 €	31,81 €
T06120B	Fragaria ananassa	Fraisier goût framboise ANARED	x.100	44,79 €	37,20 €	34,29 €	31,81 €
DSF		Désinfection obligatoire (norme : S.N.P.P.F./O.C.)	x.1	0,015 €	0,015 €	0,015 €	0,015 €
COUPE		Coupe des racines disponible sur simple demande	x.1	0,0054 €	0,0054 €	0,0054 €	0,0054 €
CHROMO		Chromo (spécifique par variété) disponible sur simple demande	x.1	0,18 €	0,18 €	0,18 €	0,18 €

Liste non exhaustive !

Tarifs en EURO (€-ht) départ



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Préambule

Les présentes conditions de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent sans réserve expressément à défaut de conventions particulières, à toutes nos ventes et en particulier aux ventes réalisées auprès des horticulteurs, maraîchers, producteurs de légumes, producteurs de plants, pépiniéristes, conservateurs, transformateurs, collectivités, groupements, revendeurs... Le fait de passer commande implique l'acceptation des conditions de vente figurant dans notre catalogue ou sur tout autre document commercial de notre société.

Prix

Les prix s'entendent en Euros hors taxes, emballages et transports non compris. Ils sont établis pour la période couverte par le catalogue (saison) sauf variations et sous réserve de modifications importantes des conditions économiques.

En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement.

Commande

Les commandes seront exécutées dans la mesure où les produits sont disponibles. En cas de récoltes déficitaire ou nulle, provoquée par des perturbations atmosphériques, des accidents culturels de toute nature, réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande. Le client en sera informé. Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée à ce titre.

Toute annulation de commande à moins de 8 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 80% de la valeur de la commande. Les affaires traitées par nos Attachés Commerciaux, V.R.P., etc. ne nous engagent qu'après confirmation par notre Société.

Cas de force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemple non exhaustif : faits de guerre, grèves, incendies, pandémies et accidents dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des semences et des plants.

Expédition et risques

Nos marchandises sont vendues condition départ. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport. A défaut d'instructions d'expédition clairement exprimées, nous choisirons le mode d'expédition qui nous paraîtra le plus convenable ou le plus avantageux, sans assumer aucune responsabilité de ce chef, ni admettre réclamation concernant le transport. Nos marchandises sont soigneusement examinées avant l'emballage et remises au transporteur en parfait état. Nous déclinons toute responsabilité pour retard, perte, avarie, dès que le transporteur nous aura délivré un récépissé d'envoi.

Clause de réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix. A cet égard, ne constitue pas des paiements au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de titre créant une obligation de payer.

Remarques

Les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement de la variété et de la qualité de nos produits, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou à prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, les techniciens et opérations culturales, les conseils et suggestions ne sont proposés qu'à titre purement indicatif et ne sauraient par conséquent comporter une garantie de récolte.

Réclamations semences

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur et la pureté spécifique devra être faite dans les 8 jours suivant l'arrivée de la marchandise.

Toute réclamation portant sur la faculté germinative devra être faite dans les 30 jours suivants l'arrivée de la marchandise.

Toute réclamation portant sur l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis ou de plantation et de contrôle faisant immédiatement suite à la livraison.

Réclamations plants

Toute réclamation portant sur l'aspect du plant devra être faite dans les 48 heures suivant la livraison.

En cas d'avarie ou de manque de produits à la livraison, il revient au client d'effectuer toutes les réserves nécessaires. Toute marchandise n'ayant pas fait l'objet de réserves par courrier recommandé avec A/R auprès du transporteur sous un délai de 3 jours de la réception (Article L.133-3 du Code de Commerce) et adressé en copie parallèlement à notre entreprise, sera considéré comme accepté par le client.

Réclamations

Toutes réclamation devra faire l'objet d'un signalement adressé à notre entreprise par courrier recommandé avec A/R, selon les délais mentionnés ci-dessus.

En égard à la nature des produits vendus, notre responsabilité, en cas d'erreurs reconnues et établies, ne pourra en aucun cas, en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative, de résistance aux souches ou races de maladies inconnues à ce jour, dépasser le montant total de la fourniture de l'article livré, y compris les frais justifiés résultant du retour des marchandises.

Les couleurs, nuances et cycles de végétations sont données à titre indicatif et non contractuel. Cependant, nous examinerons avec attention toute réclamation qui pourrait nous être adressée par suite d'erreur de notre part et, le cas échéant, nous ne refuserons pas de remplacer ou de rembourser tout ou partie de la marchandise incriminée.

Retour - modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir et/ou remboursement. Les frais et risques de retours sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Paiements

Nos paiements sont habituellement à 30 jours. Cependant, en cas de problème de règlement nous pourrions être conduits à prévoir des règlements comptant soit à échéances réduites.

Si nous acceptons un délai plus important, il sera décompté des agios sur la base de 12% par an. Les clients qui ne respectent pas les délais de règlement prévus ou qui ont fait l'objet par le passé d'une procédure de recouvrement ne seront alors livrés, après solde de leur compte, que contre remboursement.

En l'absence de relation commerciales antérieures, nous pourrions être amenés soit à demander des références bancaires, soit à expédier nos produits contre remboursement. Nos factures sont payables à Saint-Ferréol d'Auroure (43). Les traites, chèques et mandats de nos clients ne sont pas une dérogation à cette règle. Les dates d'échéance et de recouvrement sont portées sur chaque facture. Tout retard dans le paiement à l'échéance prévue nous contraignant à mettre en œuvre un recouvrement contentieux entraînera de plein droit une indemnité fixée à 15% du montant de la somme impayée à titre de la clause pénale.

Les frais bancaires et de recouvrement résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du client. Le non-paiement de nos factures entraînera de lui-même mise en demeure qui engendrera conformément à l'article 'L441-6' du code de commerce à une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement.

En cas d'étalement de paiement préalablement accepté par nos services, le défaut de règlement d'une échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance. Enfin, en cas de retard de paiement, nous serons autorisés à résilier les marchés et commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Nous serons de ce fait libérés de tous nos engagements.

Attribution de compétence

En cas de litige, les parties essayerons de trouver une solution amiable.

Toutes nos ventes sont faites aux conditions énoncées ci-dessus et le fait de nous passer commande implique leur acceptation.

Toute difficulté, par quelque cause que ce soit sera de la compétence exclusive (même en référé) du Tribunal de Commerce du siège social de N.P.K. Distribution.

 41, Z.A. LES TERRES DE VILLENEUVE
43330 SAINT FERRÉOL D'AUROROUR
 +33 (0) 477 590 771
 npk@npk-distribution.com

Scannez
et découvrez
notre site !



Large
gamme



Qualité
professionnelle



Production
écoresponsable



Innovations
variétales



Service
sur mesure